

Lettre d'information sur l'extension du parc éolien de Voyennes sur la commune de HOMBLEUX

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

Été 2020

En lien avec vos élus, la société VALOREM a développé un projet éolien sur la commune de Hombleux, dans le prolongement du parc existant de Voyennes. Cette lettre vous présente les premières étapes du chantier. Assuré par VALREA, filiale de VALOREM dédiée à la construction, celui-ci va commencer en août prochain.



4 éoliennes dans le prolongement du parc de Voyennes

Le projet éolien d'Hombleux a obtenu son arrêté d'Autorisation Environnementale en juillet 2018. VALOREM a ensuite travaillé au financement du projet et à la préparation du chantier. Celui-ci commencera en août avec l'installation de la base vie (sur une parcelle communale, à côté du cimetière), la réalisation des chemins d'accès et plateformes qui accueilleront les éoliennes.

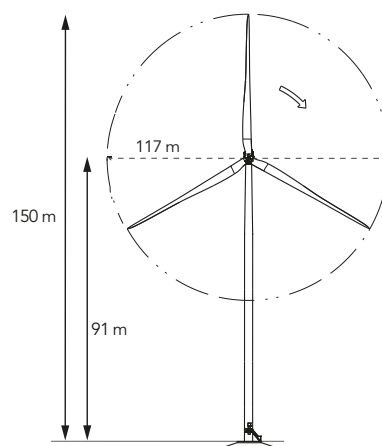


Schéma de l'éolienne

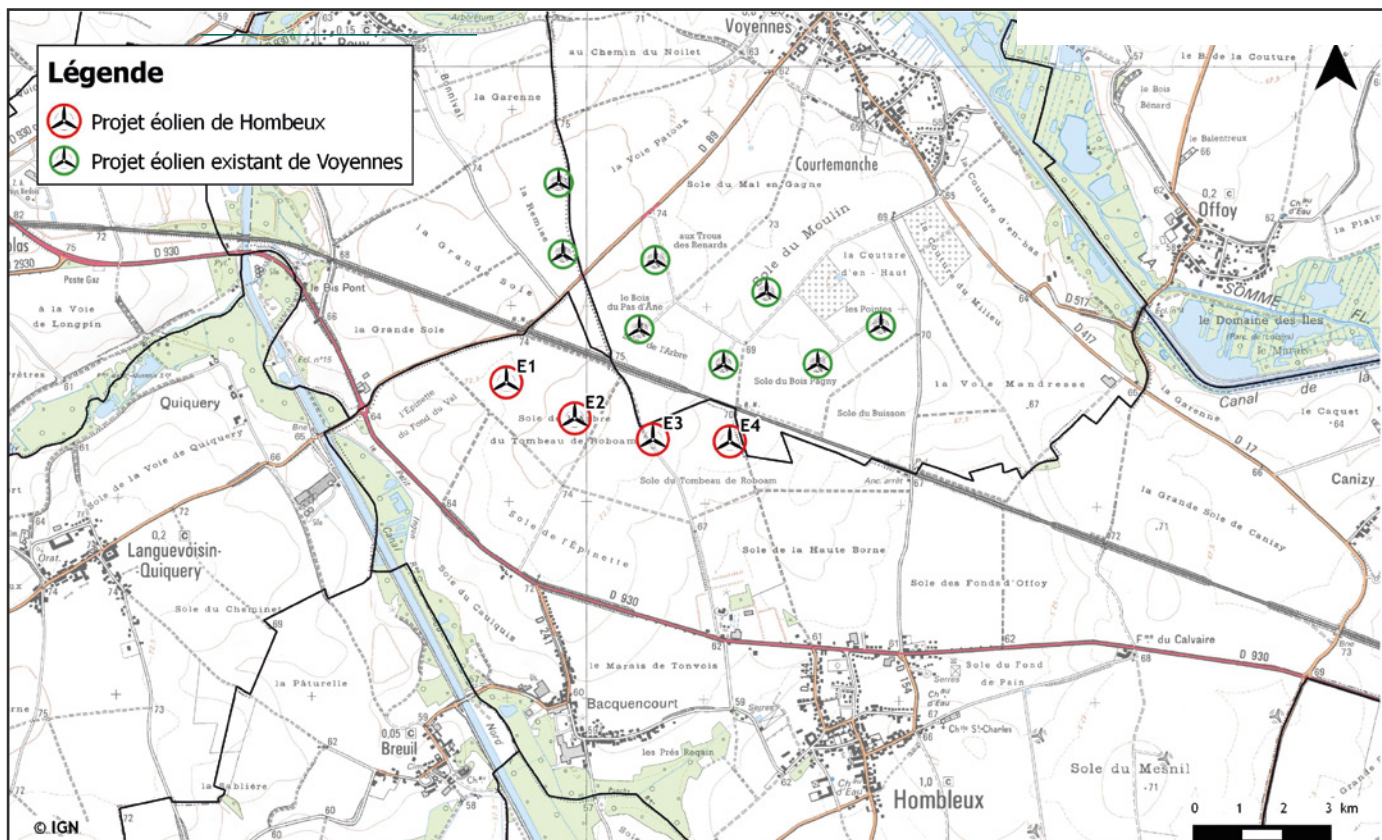
4 éoliennes de 2,4 MW chacune - Puissance totale du projet : 9,6 MW

Hauteur en bout de pale : 150 mètres

Production électrique attendue : 24 800 MWh/an,

soit la consommation électrique de 9 100 foyers (hors chauffage et eau chaude)

Plus d'informations sur parc-eolien-hombleux.fr



Carte d'implantation des éoliennes et du poste de livraison sur la commune de Hombleux

Lettre d'information sur l'extension du parc éolien de Voyennes sur la commune de HOMBLEUX

Le chantier est interdit au public.

Les travaux qui seront réalisés à partir de cet été



Mise au gabarit des chemins

Pour permettre l'accès des convois de grande longueur transportant les éléments des éoliennes, les chemins sont renforcés et élargis à environ 4,5 mètres.



Aménagement des virages

Les virages sont agrandis et renforcés. Ces aménagements sont décompactés à la fin des travaux.



Aménagement des emprises

La terre végétale est décapée pour réaliser les accès, plateformes de montage et excavations accueillant les fondations. Elle est stockée dans les parcelles pendant la durée des travaux.



Ferrailage de la fondation

Un béton est étendu en fond de terrassement pour assurer une assise plane au ferrailage de la future fondation.



Fondation bétonnée

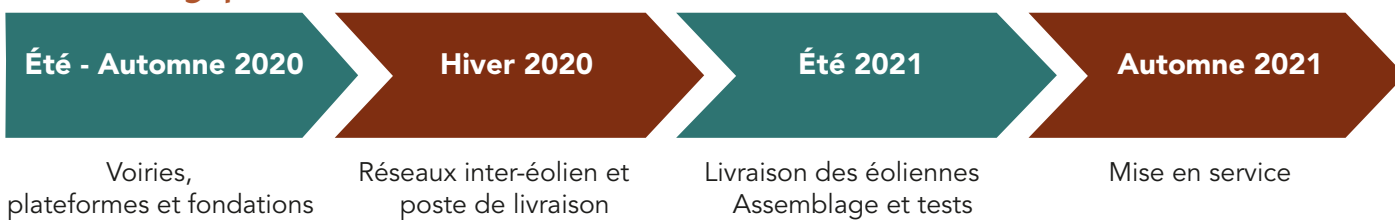
Le béton est amené par toupies et coulé au travers du ferrailage. Environ 1100 tonnes de béton sont ainsi déversées.



Fondation terminée

La fondation prend sa forme définitive et englobe la partie supérieure (la virole) sur laquelle la base du mât sera boulonnée.

Planning prévisionnel



Votre contact VALREA
pour toute question liée au chantier

Caroline CAPGRAS, ingénieur projet
213 Cours Victor Hugo
33323 Bègles Cedex
Tél. 05 47 30 20 57
caroline.capgras@valrea.fr
www.valrea.fr



Votre contact VALOREM
pour toute autre question

Delphine ROSSIGNOL, cheffe de projet
25 Rue Vanmarcke
80 000 Amiens
Tél. 03 22 09 02 85 / Mob. 06 34 32 52 14
delphine.rossignol@valorem-energie.com
www.valorem-energie.com

